

Subventions aux projets culturels d'intérêt communautaire 2021

Afin de promouvoir des actions culturelles de qualité sur l'ensemble du territoire de la Provence Verte, la Communauté d'Agglomération a décidé de soutenir des projets portés par des acteurs culturels associatifs répondant à des objectifs et des critères définis ci-dessous.

Les objectifs sont :

- Susciter l'émergence artistique en s'appuyant sur des acteurs professionnels,
- Mettre en réseau et de fédérer les acteurs,
- Favoriser l'accès à la culture, notamment pour les jeunes
- Soutenir la rencontre des publics et leur ouverture,
- Développer l'attractivité du territoire.

Les critères sont :

- Projet dont le rayonnement dépasse l'échelon communal, ou se déroule sur plusieurs communes
- Projet proposant un partenariat avec des structures intercommunales : Musées et Centres d'Art, Conservatoire de la Provence Verte, Centre d'art de Sainte-Anastasia-Sur-Issole, crèches, Réseau Intercommunal des médiathèques, Politique de la Ville, CIAS, Point d'accès au droit...
- Projet proposant des actions d'éducation artistique et culturelle et/ou favorisant la cohésion sociale (Il est rappelé ici l'attention particulière portée par l'Agglomération en matière de projets proposant des actions d'éducation artistique et culturelle).
- Tarif accessible, notamment pour les jeunes
- S'inscrivant dans une démarche écoresponsable (merci de décrire les actions mise en œuvre)

Les bénéficiaires :

Les associations culturelles dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte ou dont le projet proposé dans le dossier de demande de subvention se déroule entièrement sur le territoire et en partenariat avec ses acteurs.

Les projets soutenus :

Les manifestations, festivals et les actions culturelles quels que soient les arts concernés : spectacle vivant, arts graphiques et plastiques, littérature, cinéma...
Sont exclus les événements festifs locaux ponctuels (fêtes de village, fêtes des écoles...).

Informations pratiques :

- Les projets devront se dérouler en 2021.
- Le soutien financier envisageable par projet pourra aller jusqu'à 10 000€. Ce soutien s'inscrit uniquement pour les charges de fonctionnement. Le porteur de projet devra, dans la mesure du possible, apporter une part d'autofinancement.
- Le projet soumis devra être cofinancé.

- Pour prétendre à une subvention de la Communauté d'Agglomération, le porteur de projet devra impérativement compléter et retourner le dossier de demande de subvention joint au présent courrier.

Rappel : Un projet ne peut être subventionné à la fois par la Communauté d'Agglomération et une de ses Communes membre.

La Communauté d'Agglomération sera soucieuse de sélectionner des projets diversifiés en termes de planning, d'emplacement géographique, d'art ou d'esthétique de façon à favoriser une programmation éclectique et accessible au plus grand nombre.

En cas d'annulation en 2021 du projet en raison de la crise sanitaire, il sera possible avec l'accord de la Communauté d'Agglomération de reprogrammer le projet sur 2022 avec le report de la subvention 2021 en 2022.

Date limite de réception des dossiers : vendredi 12 mars 2021 à 14h00 dernier délai.

Les projets seront étudiés par la Commission Culture. Chaque critère et objectif sera noté. Le choix final sera fait en Bureau Communautaire puis en Conseil Communautaire.

Quelques structures intercommunales qui pourraient vous intéresser...

- Service CULTURE (développement de l'éveil et l'éducation artistique et culturelle ; Réseau intercommunal des médiathèques 14 structures)
- Service Musées et Centres d'Arts (Musée des Gueules Rouges à Tourves, Musée des Comtes de Provence à Brignoles, Centre d'Art Contemporain de Châteauvert, Centre d'art de Sainte-Anastasie-Sur-Issole)
- Service Enseignement artistique (Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte : antenne de Brignoles ; antenne de Saint-Maximin-La-Sainte-Baume).
- Service Petite enfance (30 structures d'accueil, 4 RAM, lieux d'accueil enfants-parents et 1 fête de la petite enfance)
- Service de la Cohésion Sociale (Politique de la Ville avec le quartier prioritaire à Brignoles, Les Points d'accès aux droits, structures liées à la santé...)
- Accueil de jour Alzheimer et maladies neurodégénératives associées à Brignoles
- Service Habitat (et aire d'accueil des gens du voyage)

....

Communauté d'Agglomération de la Provence Verte
Quartier de Paris
174 Route du Départementale 554
83170 BRIGNOLES